



Délégation Pays de la Loire

Préparation Concours – EDUCATEUR DES APS Principal – 2^{ème} classe

Concours interne et 3^{ème} voie

Code d'inscription : DXP6D

PROJET PROFESSIONNEL



Les questions à se poser avant de se lancer : [Préparez votre projet](#)

INSCRIPTION

- ▶ Vérifiez que cette préparation est ouverte au recensement [Pages prépa](#)
- ▶ L'inscription est réalisée par le service formation de la collectivité depuis la plateforme d'inscription en ligne <https://inscription.cnfpt.fr/>
- ▶ [Consultez le règlement des préparations aux concours et examens](#)

TEST D'ORIENTATION

Contenu : Expression écrite (niveau bac+2) : analyse de textes, questions de réflexion, capacité de compréhension et de synthèse. **Durée : 3h**

Consultez un exemple de test :
[Test catégorie B principal](#)

Modalité : distanciel

ORIENTATION/PRECONISATION

En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté :

- En préparation
- En formation **Tremplin Perfectionnement en communication écrite** (formation de remise à niveau), préalablement à la préparation : **7 jours en présentiel**
- Vers votre service formation, si le test n'est pas suffisant, pour ré-évoquer le projet professionnel

CONTENU DE LA PREPARATION

11 jours en présentiel & 10 jours à distance
(sous réserve des effectifs, ce dispositif pourra être proposé en 100% distanciel)

en
présentiel

à distance

Module : Apprendre en autonomie et présentation de la formation

1 jour

0,5 jour

Module : Méthodologie de l'épreuve de note avec propositions opérationnelles
(3 devoirs à distance + 1 concours blanc en présentiel)

4 jours

2,5 jours

Module : Méthodologie de l'épreuve de questions
(3 devoirs à distance + 1 concours blanc en présentiel)

2 jours

2,5 jours

Module : Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves

2 jours

4 jours

Module : Méthodologie de l'entretien avec le jury

1 jour

0,5 jour

Module : Mises en situation à l'oral (pour les candidats admissibles)

1 jour

-

LE CONCOURS ou L'EXAMEN



Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours.

- ▶ Pour connaître les conditions précises d'inscription, les épreuves ainsi que les dates des concours et examens, consultez le site internet



www.concours-territorial.fr